



Délibération n° 47 / 2015

Département de l'Hérault
Commune de PIGNAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de PIGNAN (Hérault)**

L'an deux mille quinze, le dix juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNAN étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Michelle CASSAR, Maire,

Etaient présents :

M. Cyrille AMIRAULT, Mme Isabelle BARDIN, M. Julien BIEGEL, Mme Anne-Marie CALMES, Mme Sylvie CINÇON, M. Daniel DELAUZE, Mme Danièle DUBOUCHER, M. Denis GALINIER, M. Marc GERVAIS, M. Michael GIL, Mme Clara GIMENEZ, Mme Véronique GIMENEZ, Mme Isabelle IRIBARNE, Mme Monique MARCILLAC, M. Joseph MARCO, M. Patrick MATTERA, M. Gaspard MESSINA, M. Bernard PRIOU, Mme Karine QUEVEDO, M. Thierry QUILES, M. Rémi SIE, Mme Fabienne THALAMAS, Mme Michèle WASSELIN, Mme Jeanne ZONCA.

Absents excusés : M. Daniel BERAUD (pouvoir à Mme Isabelle IRIBARNE), Mme Jasmine DE BLOCK (pouvoir à M. Marc GERVAIS), M. Fabien LE PRUNENNEC (pouvoir à Mme Michèle WASSELIN), Mme Marie-Thérèse MERCIER (pouvoir à M. Bernard PRIOU)

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil ; Madame Danièle DUBOUCHER a été désignée, à l'unanimité, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Renforcement du dispositif de vidéo protection par la mise en place de 6 caméras supplémentaires dont deux aux entrées de la ville - Demande de subvention -

Monsieur Joseph MARCO, Conseiller municipal, expose au Conseil municipal :

La commune de Pignan a sollicité l'autorisation d'augmenter son dispositif de vidéo protection par la pose de 6 nouvelles caméras dont deux aux entrées de ville. En conséquence l'arrêté préfectoral n° 2015 0226 108 portant autorisation d'un système de vidéo protection en zone accessible au public, pour 13 caméras au total, a été délivré à la Commune, suite à la commission départementale de vidéo protection en date du 26/02/2015.

Après en avoir délibéré, et afin de procéder à la pose de ces 6 nouvelles caméras, le Conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés,

- autorise Mme le Maire à solliciter les subventions auprès des collectivités et organismes susceptibles d'apporter leur concours dans cette opération.

Commune de PIGNAN (Hérault)

Délibération n° 47/2015

Objet : Renforcement du dispositif de vidéo protection par la mise en place de 6 caméras supplémentaires dont deux aux entrées de la ville - Demande de subvention -

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 29 (dont 4 pouvoirs)

Pour : 28

Contre : 1 Mme Clara GIMENEZ

Abstention : 0

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE,


Michelle CASSAR



Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de la mairie ;
que la convocation du conseil avait été faite le 02 juillet 2015

Hôtel de Ville – 34570 PIGNAN